

Neuville mag

AUTOMNE 2024 • N°18



www.neuillesursaone.fr

Le dossier

Une rentrée pleine de nouveautés p. 4-7

Bornes à compost

Elles arrivent p. 10



Rencontrez vos élus

Sur rendez-vous en adressant vos demandes à cabinet@mairie-neuvellesursaone.fr ou au 04 72 08 72 20.

GROUPE MAJORITAIRE

Éric Bellot, Maire de Neuville-sur-Saône

Adjoint : **Eva Arteta Cristin** (Solidarités et vie démocratique), **Vincent Alamercury** (Mobilité, environnement, économie locale), **Séverine Dejoux** (Projets éducatifs, enfance), **Florian Jedynak** (Travaux, espaces verts, bâtiments), **Florence Gagneur** (Santé, politique seniors, égalité des droits et des chances), **Michel Roulliat** (Urbanisme, aménagement du territoire), **Anne Morel** (Finances, commande publique, systèmes d'information), **Yves Arteta** (Vie associative, sport)

Conseillers délégués : **Odile Balthazard** (Communication), **Isabelle Bogas** (Commerce de proximité),

Véronique Chiavazza (Culture), **Kamal Djemaa** (Restauration scolaire), **Jérôme Jardin** (Jeunesse, citoyenneté et réussite), **Nicolas Mességué** (Administration générale et proximité), **Nicolas Pasty** (Transition énergétique), **Roger Pedoja** (Offre de santé),

Conseillers municipaux : Gérard Plaisantin, Leila Ben Mahfoud, Nasser Messai, Philippe Juste, Claire Azema, Alain Labat

GROUPES MINORITAIRES

« **Naturellement Neuville** » : Christophe Brunetton, Gisèle Coin, Guillemette Deborde, Patrick Saillot

« **Neuville ensemble** » : Patrick Rachas, Thomas Manikas

Vos services utiles

HÔTEL DE VILLE

Place du 8 mai 1945

Accueil Mairie

accueil@mairie-neuvellesursaone.fr - 04 72 08 70 00

www.neuvellesursaone.fr

Ouverture au public : Lundi : 8h-12h et 14h-17h

Mardi : 8h-12h et 13h30-18h

Mercredi et jeudi : 8h-12h et 13h30-17h

Vendredi : 8h-13h / Samedi : 8h30-12h

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

ccas@mairie-neuvellesursaone.fr - 0 8000 69250

(numéro vert gratuit)

Permanence aides sociales d'urgence - retrait du courrier - domiciliation : les jeudis de 8h30 à 12h

Permanence logement : sur rendez-vous les mardis de 13h30 à 17h

Urbanisme

Sur rdv uniquement au 04 72 08 70 01 - Permanences téléphoniques les mardis et jeudis de 13h30 à 16h30

ENFANCE

Pôle Enfance

Accueil et guichet unique pour les démarches des familles

Place du 8 mai 1945 (accès par la passerelle près de la MJC)

pole.enfance@mairie-neuvellesursaone.fr - 04 72 08 37 10

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h, les mercredis et jeudis de 13h30 à 17h

Ludothèque Espace Familles, 1 rue Rey Loras - 07 88 05 92 20

Ouvert deux mercredis par mois de 10h à 12h et tous les mercredis de 15h à 18h (hors vacances scolaires), deux samedis par mois de 10h à 12h30

Maison Couleur Lieu d'accueil enfants-parents (0/4 ans)

Espace Familles, 1 rue Rey Loras - 04 72 08 37 10

Sur les périodes scolaires :

Les lundis de 14h45 à 17h45

Les vendredis de 8h45 à 11h45

Maison de la Métropole

Protection maternelle et infantile, protection de l'enfance, adoption, développement des modes de garde

2 avenue Marie-Thérèse Prost

mdm.neuville@grandlyon.com - 04 28 67 24 50

Relais Petite Enfance (RPE)

Les P'tits Copains du Val de Saône

Lieu ressource pour les familles en recherche d'un mode de garde et les assistants maternels

Espace Familles, 1 rue Rey Loras - 04 78 98 28 64

Ouverture au public : lundi de 14h30 à 18h ; mardi de 13h15 à 16h15 ; jeudi de 13h15 à 18h

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les vendredis matin sur les quais de Saône

MÉDIATHÈQUE JACQUES BREL

Place Villeroy

mediatheque@mairie-neuvellesursaone.fr - 04 78 91 21 40

Ouverture au public : mardi de 15h à 18h ; mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h ; vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30 ; samedi de 10h à 17h

Horaires d'été Médiathèque du 21 juin au 2 septembre

Mardi et vendredi : 9h-13h / Mercredi et samedi : 9h-16h

Inscription et prêts gratuits pour tous

SOLIDARITÉ

Restos du Cœur

11 avenue Gambetta - 04 72 08 95 87 ou

ad69.neuville@restosducoeur.org

Permanences les mardis de 13h30 à 17h et les vendredis de 13h30 à 16h

Secours Populaire

11 avenue Gambetta - 04 72 08 98 27 ou

secours.populaire.neuville@orange.fr

Accueil et dons les mercredis et samedis de 8h30 à 12h

Boutique solidaire les samedis de 9h à 12h

Secours Catholique

Maison paroissiale, 1 rue Gacon - 06 38 36 87 48

Accueil les mardis de 9h30 à 11h

AUTRES SERVICES

Aide juridique

Conciliateur de justice : permanences à la Mairie de

Neuville-sur-Saône uniquement sur rdv 04 72 08 70 00

accueil@mairie-neuvellesursaone.fr

Bus du droit : permanences devant l'Espace Jean Vilar,

uniquement sur rdv auprès des Restos du cœur

ad69.neuville@restosducoeur.org - 04 72 08 95 87

Déchèterie

Avenue des Frères Lumière

Ouverture au public (horaires d'été jusqu'au 31 octobre) :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h ;

samedi de 8h30 à 18h30 ; dimanche de 9h à 12h

(fermeture les jours fériés)

Infos : 04 72 08 92 75 - www.grandlyon.com

La Poste

5 bis rue Pierre Dugelay

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30 ; samedi de 8h30 à 12h

Infos : www.laposte.fr



Sommaire

AUTOMNE 2024 • N° 18

04
Le dossier
UNE RENTRÉE
PLEINE DE NOUVEAUTÉS

08-09
SPORT
RETOUR EN IMAGES
DU PASSAGE DE LA
FLAMME À NEUVILLE

10
ENVIRONNEMENT

11
VIE LOCALE
SENIORS

12
CULTURE
13
LIBRE EXPRESSION

14
ÇA S'EST PASSÉ
À NEUVILLE-SUR-SAÔNE

Neuville mag'

Directeur de la publication : Éric Bellot
Rédaction, réalisation : Service Communication
Maquette : Le Meccano graphiste
Crédits photos : Mairie de Neuville-sur-Saône, Philippe Juste, associations, Freepik,
Impression : Public Imprim
Tirage : 5000 exemplaires, papier 100% recyclé, certifications
Imprim'vert® / ISO 9001
Distribution : La Poste



Mesdames, Messieurs,
Chères Neuvilleuses, chers Neuvilleois,

Si l'on devait retenir un seul marqueur de ce mandat très actif, c'est bien l'attention portée par l'équipe municipale à l'enfance, à l'éducation et à la réussite éducative des jeunes neuvilleois.

Au cours du mandat, tous les âges de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse auront bénéficié d'un développement de l'offre de services aux familles. Il faut dire que les besoins sont là, et qu'ils évoluent très vite dans notre ville.

L'ouverture du nouveau site de la crèche (voir page 4) va permettre de mieux répondre aux demandes croissantes des parents de jeunes enfants pour un accueil à la journée. Le Relais petite enfance et la Maison couleur, repris en direct par la Ville, offrent ressources et soutien aux jeunes parents.

Dans les écoles, alors que les dotations financières municipales et la maintenance des locaux ont été améliorées, nous devons faire face à une demande croissante d'accueil dans les garderies périscolaires, les accueils de loisirs et préoccupation majeure, à la cantine, dont les tarifs

n'ont pas augmenté depuis 2021 en soutien aux familles. Lancée en 2025 pour une mise en service courant 2026, la construction de la future cuisine centrale et du nouveau restaurant scolaire à la Tatière, permettra de mieux répondre à la demande d'une restauration scolaire de grande qualité.

En outre, malgré le retrait du soutien financier de l'État, l'indispensable Parcours de Réussite Educative est maintenu par la Ville. Et la jeunesse n'est pas oubliée, avec

" Nous y voyons, avant tout, un investissement dans les citoyens de demain "

la réhabilitation intégrale du complexe sportif qui, rappelons-le, est avant tout le gymnase du collège Jean Renoir ; mais aussi une ambition retrouvée au service jeunesse, avec une équipe d'animation renouvelée.

Toutes ces politiques publiques de réussite éducative représentent un coût important pour les finances de la Ville, plus du tiers de son budget. Nous y voyons, avant tout, un investissement dans les citoyens de demain, un puissant facteur d'émancipation et de cohésion sociale.

Éric Bellot,
Maire de Neuville-sur-Saône

Restez connectés à votre ville avec l'appli mobile **CITYALL**

Recevez en temps réel l'information locale directement sur votre smartphone : événements, travaux en cours... Pour ne plus manquer aucune actualité !

Téléchargez gratuitement l'application puis sélectionnez votre ville





Une rentrée pleine de nouveautés

Le Petit Troubadour a bien grandi

La halte-garderie municipale investit des espaces rénovés pour devenir un véritable multi accueil et accueillir plus d'enfants à la journée.

Un doublement de la capacité d'accueil

Ouverte en 1987, la halte-garderie municipale « Le Petit Troubadour » était à l'étroit dans ses locaux et ne répondait plus aux besoins croissants des familles. En se déplaçant dans l'aile Ouest du bâtiment municipal de la Rue Curie, cet établissement d'accueil du jeune enfant devient une véritable crèche multi accueil, permettant d'accueillir à terme 24 enfants en journée continue, sur une amplitude hebdomadaire de 55 heures, soit un doublement de sa capacité d'accueil.

L'établissement voit sa surface doublée, permettant l'accueil des enfants dans deux unités inter-âge. Chaque unité dispose de son propre espace de vie, de son espace de propreté, de ses espaces de sommeil, d'une biberonnerie. Communs aux deux services, l'espace de préparation des repas et le réfectoire sont idéalement placés. Les parents sont mieux accueillis grâce à la création d'une coursive où ils croiseront les bureaux de la direction et pourront déposer les affaires des enfants accueillis.

À l'extérieur, la cour a été entièrement repensée, autour du majestueux épicea avec de nouveaux jeux.

La coursive de l'accueil se prolonge en préau, qui permettra de naviguer de l'aile est à l'aile ouest à pied sec. Les anciens locaux de la halte-garderie sont à leur tour en travaux pour accueillir, en 2025, des espaces mutualisés dédiés aux temps collectifs du Relais Petite Enfance et de la crèche familiale, de la Maison Couleur et de la Ludothèque.

Cette transformation est aussi synonyme d'extension de l'équipe de professionnels de la petite enfance et d'un travail de fond sur le projet d'établissement.

Conçue par le cabinet d'architecte Suply, cette réhabilitation du patrimoine municipal occasionne une meilleure performance énergétique de l'ensemble du bâtiment et surtout, offre une bien meilleure fonctionnalité et un meilleur confort d'usage aux enfants comme aux professionnels.

Multi accueil « Le Petit Troubadour » 4 rue Curie, renseignements et inscriptions : 04 72 08 37 10
Portes ouvertes le samedi 12 octobre de 9h à 12h.



LE MULTI ACCUEIL

En chiffres

2 M€ TTC environ
Coût total des travaux et équipements

80% de subventions avec l'appui de la CAF du Rhône, de la Métropole de Lyon et de l'État.

Un chantier jeunes pour accompagner la mise en service

Du 24 Juillet au 1^{er} Août, dans le cadre des chantiers jeunes éducatifs 16/25 ans, 4 jeunes encadrés par le coordinateur du dispositif, Lionel Ogier, ont entrepris le déménagement de la crèche dans les nouveaux locaux. Ils ont prêté main forte à l'équipe du multi accueil, pour préparer les nouveaux locaux à l'accueil des jeunes enfants dès la rentrée. Les jeunes ont ainsi contribué avec efficacité à déplacer, monter et mettre en place le mobilier, à approvisionner les locaux en consommables, à évacuer les nombreux cartons et encombrants. Cette expérience réussie a été l'occasion de belles rencontres entre les jeunes et l'équipe du multi accueil. Les chantiers jeunes bénéficient du soutien financier de la Préfecture du Rhône au titre du FIPD.



L'Espace Jeunesse de nouveau ouvert !

Après plusieurs mois de fermeture, l'espace jeunesse a rouvert ses portes !

Une nouvelle équipe Emilie Lemaitre, directrice et Yasmine Boufagua, animatrice ont rejoint Neuville, début juillet, pour proposer une programmation estivale aux jeunes de 14-17 ans.

Plusieurs sorties dans les lacs de la région, activités aquatiques, activités à l'initiative des jeunes, deux chantiers jeunes (déplacement des meubles des écoles maternelles, rangement et inventaire des jeux de la Ludothèque), animation de proximité dans les quartiers ont rythmé la vie de l'Espace ! Toutes les activités de l'été étaient complètes et 25 jeunes ont fréquenté régulièrement l'Espace.

Après sa fermeture estivale, l'Espace Jeunesse a accueilli les jeunes, à partir du 18 septembre, avec une nouvelle programmation conçue en partie avec les jeunes. ■

INTERVIEW



Charlotte Lerat
Directrice du multi accueil
Le Petit Troubadour

Quelle a été votre implication dans le projet ? J'ai pu intégrer le projet dès les premières étapes de réflexion avec les architectes et la Mairie, pour que le bâtiment réponde aux besoins des enfants, des familles et des professionnelles en harmonie avec le projet pédagogique. Ce projet a été co-construit et travaillé en équipe autour de nos valeurs : sécurité physique et émotionnelle, accueil, accompagnement à grandir, respect, solidarité.

Emménager dans de nouveaux locaux, ça représente quoi pour vous et l'équipe ?

C'est un nouveau chapitre de l'histoire du Petit Troubadour dans des locaux rénovés, ergonomiques, avec une équipe qui s'agrandit et un fonctionnement en multi accueil. Mais aussi un travail d'équipe de co-construction de l'aménagement, de l'organisation, pour être plus proche des besoins des enfants et des familles. Enfin, une belle aventure et surtout la joie de recevoir les enfants dans ce cocon de douceur.

Quelles nouveautés dans ces locaux ?

Un extérieur spacieux et ombragé à tout moment de la journée et donc accessible à toute heure pour les enfants avec la possibilité de développer des projets autour de la nature, du jardinage...

Deux unités de vie au lieu d'une, une salle d'activités et de repas commune aux deux unités ainsi qu'une cuisine fonctionnelle. Un bâtiment agréable en termes de confort thermique et acoustique, une zone d'accueil lumineuse pour les familles. ■



L'accueil des CP en chanson

Une rentrée musicale pour débiter l'année scolaire !

Depuis quelques années, la municipalité finance deux postes d'intervenants musiciens afin de proposer une ouverture artistique et culturelle aux élèves des écoles maternelles et élémentaires.

Depuis septembre 2023, un nouveau binôme, Mickaël Replat et Manon Chauvière, travaille au sein des écoles et propose ses idées et ses compétences musicales. Tous deux sont diplômés du CFMI (Centre de formation des musiciens intervenants) de Lyon et agréés par l'Education nationale.



BRÈVE



« Rencontre en chanson »

sur les établissements de la commune avec la participation des écoles des communes voisines du Val de Saône (Fleurieu, St Germain et Albigny sur Saône et le collège de Neuville), proposée en mai par le Conseiller Pédagogique d'Éducation Musicale de l'académie.

Un évènement très riche qui a permis de fédérer sur le territoire et donner de l'envergure à des projets proposés par les enseignants.

Une nouvelle « Rencontre en chanson » est programmée en mai 2025.

INTERVIEW

Quel sont vos profils et parcours ?

MR : j'ai une double casquette musicien intervenant et professeur de guitare au conservatoire. Intervenant en milieu scolaire depuis 2013, je suis arrivé à Neuville en 2022

MC : Je suis intervenante en milieu scolaire depuis 2014 et je travaille au sein de la commune depuis plusieurs années, dans les écoles et en intervention pour les tout-petits au Petit Troubadour. En tant qu'artiste, je mène d'autres projets musicaux, c'est ce qui nourrit ma pratique.

Quel est votre bilan de l'enseignement musical mené en 2023/24 ?

Nous avons travaillé avec les écoles de Neuville avec beaucoup de plaisir. C'est très convivial et nous apprécions la cohésion avec les équipes d'enseignants et leur grande implication pour mener à bien les idées de projets que nous travaillons ensemble dès le début d'année scolaire.

Pourquoi une rentrée scolaire en musique ?

MR : J'ai proposé d'accueillir en musique les enfants de CP et leurs familles. Dès le mois de juin, nous avons travaillé en lien avec Manon une chanson apprise par la totalité des enfants des écoles de Neuville : « le cours de récréation ». L'idée est de parler de l'école et de dédramatiser la rentrée de septembre.

Cela permet de créer une continuité entre la fin d'année scolaire en juin et la nouvelle année et de créer un sentiment d'unité pour les élèves de la commune.

Un projet itinérant facile à organiser, et très convivial !

Quelles sont les nouveautés et projets pour 2024-2025 ?

En maternelle, les équipes enseignantes choisissent quels élèves participent : à Bony Aventurière, les élèves de petite section s'initieront avec des petits instruments, alors que les plus grands participeront à un atelier choral. Un spectacle de fin d'année sera prévu sur chaque école et ouvert aux familles.

En élémentaire, deux écoles aimeraient travailler autour d'une comédie musicale.



La Maison Couleur le Lieu d'Accueil Enfants Parents a rouvert !

La Ville en a repris la gestion afin de retravailler le projet, renforcer l'équipe d'accueillantes et rouvrir au public en septembre 2024.

La Maison couleur est un lieu de rencontre, d'écoute, de paroles et de jeux où sont accueillis conjointement l'enfant (de 0 à 4 ans) et au moins l'un de ses parents (ou un adulte référent) et les futurs parents.

L'accès à la Maison Couleur est gratuit, sans inscription et repose sur le volontariat, l'anonymat et la confidentialité, pour les neuvilleois et les habitants des communes limitrophes. Action financée par la ville et la CAF du Rhône.

Créée en 1993 par un collectif de professionnels, la Maison Couleur était gérée par l'Association Les Petits Gones jusqu'en décembre 2023.

●●●● Quand ?

2 accueils ont lieu par semaine scolaire :
les lundis de 14h45 à 17h45
les vendredis de 8h45 à 11h45

●●●● Qui ?

Ils sont animés par des bénévoles et des professionnels mis à disposition (ville et association Les Petits Gones)

●●●● Où ?

À l'Espace familles, 1 rue Rey Loras

En chiffres UN SERVICE ENFANCE APPRÉCIÉ PAR LES FAMILLES

SUR TOUS LES TEMPS D'ACCUEIL, UNE PROPOSITION D'ACTIVITÉS ADAPTÉES AU RYTHME ET AU CHOIX DE L'ENFANT

6 directeurs pour accueillir les enfants, accompagner les animateurs, être en relation avec les familles et les écoles.

35 animateurs répartis sur un ou plusieurs temps périscolaires

L'ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024 MARQUÉE PAR UN ACCROISSEMENT DE LA FRÉQUENTATION :

20% d'augmentation depuis 2 ans soit :

84% des enfants scolarisés dans les écoles inscrits à la cantine 489 repas en moyenne chaque jour

272 inscrits au périscolaire du soir

LES MERCREDIS, L'ACCUEIL DE LOISIRS ÉTAIT COMPLET AVEC :

141 enfants le matin, 110 enfants l'après-midi

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES, LA CAPACITÉ A ÉTÉ AUGMENTÉE ET LES ACCUEILS SONT COMPLETS PRATIQUEMENT TOUS LES JOURS.



La Flamme est passée à Neuville

Historique, le mot n'est pas trop fort pour qualifier le passage, unique dans l'histoire de la Ville, de la Flamme olympique de Paris 2024, grâce au partenariat avec Sanofi.



Rendu timide par la matinée pluvieuse, le public est finalement arrivé en nombre aux premiers rayons du soleil, vers midi.

L'impressionnant cortège de la Flamme est arrivé à l'heure dite.



Dans un rituel bien rôdé, la flamme a été extraite de son réceptacle pour procéder à l'allumage de la torche du premier relayeur, place du 8 mai, devant des centaines de spectateurs émus, aux sons de la Batucada et de l'Harmonie de Neuville.

Après la présentation aux officiels devant la Mairie, la Flamme a commencé son parcours via le Parc d'Ombreval, devant un millier d'élèves surexcités et heureux d'être là.



Les relayeurs et leurs désormais fameux « torch kiss », tous salariés de Sanofi, se sont ensuite succédés avenue Jean-Christophe et le long du quai Barbès, sous les vivas d'une foule dense. Côté Saône, le ballet des dériveurs du Yacht club a accompagné la Flamme jusqu'au site de Sanofi.

Sur place, plusieurs centaines de collaborateurs attendaient les derniers relayeurs autour du nouveau bâtiment de production, l'EVF, dans une ambiance conviviale et festive, en présence de la Présidente de Sanofi France, Audrey Duval, et de Vincent Alamercery, 2^e adjoint.



De retour en Mairie, la Présidente de Sanofi a inauguré le village olympique aux côtés de la 1^{ère} adjointe, Eva Arteta-Cristin, et dévoilé la plaque commémorant ce jour historique.

Une véritable fête du sport et du sport santé s'est ensuite tenue au Parc d'Ombreval, grâce aux associations locales qui ont alterné stands et démonstrations jusque tard dans l'après-midi. Pour finir en chansons, fête de la musique oblige, avec un concert de folie.

La ville de Neuville remercie Sanofi, les associations partenaires, les services de sécurité de l'État et tous les collaborateurs de la ville, impliqués depuis plusieurs semaines dans l'organisation de cette magnifique journée, qui restera gravée dans les mémoires.



BRÈVES

Danse en Val de Saône Inscription toute l'année

Tous les danseurs petits et grands ont repris la saison depuis le 2 septembre au 11 avenue Gambetta. L'école dispense des cours de danse classique tous niveaux à partir de 4 ans. Avec ses 9 niveaux de cours, deux classes pour les adultes et une classe-étude (5 cours/semaine) chacun peut évoluer et progresser au mieux. Le concours international de GRASSE en octobre sera la 1^{ère} échéance. D'autres concours, ainsi qu'une proposition d'intervenants extérieurs sont au programme de l'année avec bien entendu le spectacle du mois de juin. N'hésitez pas à nous contacter. Inscriptions toute l'année en fonction des places disponibles.

En savoir plus : 06 60 96 43 04 ou dansevaldesaone@gmail.com

Site: <https://www.dansevaldesaone.fr>

Tao Koshi

Cette rentrée c'est la onzième saison pour le club

Le club Tao Koshi (self-défense), qui a fêté ses 10 ans l'année dernière avec un stage de trois jours en Ardèche, un stage avec le Major Gérald de la Légion Etrangère, et a clôturé la saison avec une nouvelle ceinture noire. Comme les années précédentes, outre les cours du lundi, jeudi, et vendredi de 20h à 21h30, le club proposera son stage gratuit pour la journée des droits des femmes, ainsi que les stages pour les femmes victimes de violences...

En savoir plus : 07 71 88 73 14

Site: <https://www.taokoshi.fr/>

Tri des déchets alimentaires

Bientôt de nouvelles bornes à compost

Début novembre, la Métropole va installer une vingtaine de bornes de tri des déchets alimentaires en différents points de la commune. Ces dispositifs permettent aux habitants qui ne disposent pas d'un composteur individuel ou collectif de respecter les nouvelles règles de tri et de valorisation des déchets alimentaires.

Comment ça marche ?

1 Chez vous, triez tous vos déchets alimentaires.

2 Utilisez votre bio-seau ou votre propre contenant pour stocker vos déchets alimentaires. Vous pouvez réutiliser des sacs en papier de légumes issus de vos courses alimentaires.

3 Déposez vos déchets alimentaires dans une borne à compost près de chez vous, en vrac ou dans votre sac en papier.

Tous les déchets alimentaires sont acceptés : thé et marc de café, préparations de repas, restes y compris de viande et poisson, produits alimentaires périmés sans emballage ...

Attention, ne déposez pas ou n'utilisez pas de sacs en plastique, même s'il est indiqué qu'ils sont compostables.

Les bornes sont collectées entre 2 et 4 fois par semaine selon les secteurs. Elles sont lavées entre 1 et 2 fois par mois selon les saisons afin d'éviter les nuisances.

Que deviennent les déchets ?

Une fois collectés, vos déchets alimentaires sont acheminés sur des plateformes locales de compostage.

Au bout de quelques mois, le compost naturel obtenu est prêt à être utilisé par des agriculteurs ou des particuliers pour enrichir la terre et nourrir les cultures.

De la qualité de votre tri dépendra la qualité du compost produit.

En savoir plus

Lors de l'installation des bornes à compost, les ambassadeurs de la prévention et du tri de la Métropole de Lyon viendront à la rencontre des habitants, sur le marché et en porte à porte, afin de donner des informations sur le dispositif.

Plus d'infos viendront aussi sur les différents supports de la Ville. ■



Soyez vigilants !

Messages frauduleux usurpant l'identité de la Mairie de Neuville

Depuis peu, des vagues de messages (mails) d'hameçonnage usurpant l'identité de la Mairie de Neuville-sur-Saône sont envoyés massivement.

En cas de réception d'un message frauduleux, la Mairie invite les destinataires à ne surtout pas y donner suite et en cas de doute, à contacter la Mairie. ■



Transports urbains

La ligne 70 renforcée

La ligne 70, qui bénéficie depuis 2023 de l'aménagement du Corridor bus Val de Saône, met à profit sa meilleure régularité et ses temps de parcours raccourcis - avec un gain de temps jusqu'à 10 minutes en heure de pointe du matin - pour renforcer son offre avec 5 trajets en plus par jour en semaine ré-

gulière (soit 53 départs de Neuville entre 5h25 et 20h30), 7 trajets en plus les semaines de vacances scolaires, 7 trajets en plus le samedi, 6 trajets en plus le dimanche, et enfin l'été, 13 trajets de plus en semaine et 8 le samedi.

Pour les infos et horaires, téléchargez l'application TCL ou rendez-vous sur www.tcl.fr ■

BRÈVE

10^{ème} Salon du Naturel et de l'Artisanat à Neuville

Le comité des fêtes de Neuville-sur-Saône vous invite à la 10^{ème} édition du salon du naturel et de l'artisanat, le dimanche 20 octobre 2024 de 9h30 à 18h. Cet événement se tiendra à l'Espace Jean Vilar sur la Place Charles de Gaulle.

Venez découvrir une multitude d'exposants couvrant divers domaines liés au naturel et à l'artisanat. Buvette et stands de restauration. Entrée gratuite.



Plus d'infos sur la page Facebook du comité ou sur le site internet : www.cdf-neuville.com. ■

Collecte des déchets verts

Tous les samedis, déposez vos déchets verts à proximité de Neuville-sur-Saône

Taille de haies, tontes, feuilles, élagage... l'heure est au grand nettoyage dans les jardins de la Métropole ! Pour atténuer la forte hausse de fréquentation dans certaines déchèteries de l'agglomération et offrir un service de proximité aux habitants, la Métropole de Lyon met en place des points de collecte saisonnière des déchets verts à l'automne et au printemps.



Lieux les plus proches

Albigny - Parking rue Jean Chirat.
14 et 28/09 - 12 et 26/10 - 9 et 23/11

Fleurieu - Parking chemin du Mas.
21/09 - 5 et 19/10 - 2 et 16/11

Horaires

De 9h30 à 12h30 et
de 13h30 à 16h30.

Plus de lieux à proximité :

<https://www.grandlyon.com/services/je-jette-mes-dechets-verts>

Seuls les déchets végétaux sont acceptés : Tonte de pelouse, taille de haies, branchages, feuilles mortes.

Accès gratuit et réservé aux particuliers résidant sur le territoire de la Métropole de Lyon. Les fourgons, bennes et véhicules à plateau sont interdits.

Demandez votre composteur individuel

Et si au lieu de jeter vos déchets verts, vous les compostiez ?

C'est facile et la Métropole de Lyon vous offre un composteur individuel ■

Seniors



CCAS

Le séjour à la mer pour les seniors du Centre Communal d'Action Sociale

Du 22 au 29 juin, 50 seniors Neuillois accompagnés de 2 agents du Centre Communal d'Action Sociale ont profité d'un séjour à la Grande Motte.

Les participants étaient logés dans la résidence de vacances les Cyclades au centre de la Grande Motte à 800 m de la mer.

Au programme de ce séjour, visite du Grau du Roi, Aigues Mortes, journée excursion croisière Isle de Stel, marché provençal, balades, karaoké, jeux et temps libres...

Les participants ont adoré leur séjour et sont revenus enchantés, prêts à repartir... ■

BRÈVES

Lions Club

Nouveau bureau nommé.

Un nouveau bureau a été nommé et depuis le 1^{er} juillet 2024, Michel Rolland a pris la Présidence du LIONS CLUB, avec à ses côtés, Patrick Veron vice-Président et trésorier, Maryne Ferret, Secrétaire, Robert Sommereux, Chef du Protocole, et Jean-Pierre Gualino, Coordinateur LCIF.

Nous comptons sur vous pour les 2 traditionnelles journées de collecte des chariots des bébés, les 8 et 9 novembre sur le site du supermarché Leclerc de Genay. ■



Association des familles

Nous recherchons un animateur ou une animatrice pour des cours de cuisine une fois par mois le mercredi matin.

L'Association des familles organise des événements à l'Espace familles : Vide dressing - Bourse aux jouets - Atelier de pratique Dien Chan (réflexologie faciale) - Atelier art des paquets japonais (les furoshikis) - Ateliers de couture - Découverte de la cuisine végétarienne.

Toutes les dates vous seront annoncées dans la P'tite feuille de Neuville.

L'Association des familles c'est aussi des activités régulières : Couture, vannerie, yoga, art floral...

Demandez notre plaquette : assocdesfamilles.neuville@gmail.com ■

BRÈVE

Portage de repas

Appel aux bénévoles

Le Centre Communal d'Action Sociale de Neuville-sur-Saône recherche des bénévoles pour le service de portage de repas à domicile.

Le portage de repas en quelques mots :

- Portage 1 jour/semaine
- Uniquement sur Neuville-sur-Saône
- Posséder un véhicule personnel

Plus d'infos : Résidence autonomie Bertrand-Vergnais 04 78 91 26 21 ■



Le jeu vidéo s'invite à la Médiathèque !

Plus de 7 français sur 10 jouent aux jeux vidéo, alors pourquoi pas vous ?

À partir de cet automne, le pôle numérique et cinéma développera un nouveau service.

Le pôle musique, numérique et cinéma propose de multiples activités tout au long de l'année : prêts de DVD, de séries (DVD), de CD-musicaux (pour grands et petits). Des achats sont effectués régulièrement afin de vous donner accès à de nombreuses nouveautés.

Comme tous les ans, la Médiathèque donne rendez-vous dans le cadre du Festival Lumière en novembre avec une conférence sur l'invitée d'honneur Isabelle Huppert. Une nouvelle animation « Cinétrucs » à destination des enfants de 7 à 11 ans proposera de découvrir le cinéma à compter du mois d'octobre.

Renseignements : 04 78 91 21 40 ou <https://www.mediathèque-neuillesursaone.fr> ■



Harmonie de Neuville

Les musiques et danses traditionnelles à l'honneur

Depuis 2 saisons déjà, nous proposons aux élèves de l'école de musique de l'Harmonie de Neuville, un atelier collectif de musiques traditionnelles, encadré par notre professeur de violoncelle, Rémi Kesteman.

Reconnues pour leur caractère convivial et festif, les musiques traditionnelles invitent au voyage et au partage, grâce à leurs rythmes entraînants et leurs mélodies intemporelles. Elles offrent aux musiciens qui les jouent une expérience musicale authentique, à la croisée des disciplines, entre danse, musique et histoire.

Réservations et informations à venir sur harmoniedeneuville.fr ■

À partir de cet automne, le pôle développera également un nouveau service.

Le jeu vidéo s'invite à la Médiathèque !

En 2022 la Médiathèque a testé le prêt de 9 consoles Switch et de 66 jeux et a rencontré un vif succès.

Vous les attendiez, ils arrivent : des jeux Switch, PlayStation 5 et 4 consoles Switch seront empruntables dès le 23 novembre. Que vous soyez novice ou expert, enfant, adolescent ou adulte, vous trouverez votre bonheur.

À cette occasion, venez assister à des animations autour du jeu vidéo du 19 au 23 novembre : découverte des métiers, quizz jeu vidéo et Playstation Party en réalité virtuelle.

Pour l'inauguration le samedi 23 novembre, on vous laisse la surprise mais attendez-vous à en avoir plein les yeux et les oreilles.

Déménagements d'enseignes

LES SAVEURS DE KARINE Épicerie fine
9 rue Louis Blanc - Tél. 09 52 91 43 00
Mardi au samedi 9h30-12h30 / 14h30-19h (18h le samedi) et dim. 9h45-12h30
AUTO-ÉCOLE LYON NORD
1 chemin du Foulon - Tél. 04 78 91 28 94
Lundi au vend. 10h-12h / 15h30-19h Sam. 9h-12h
FONTANA 1 pl. Ampère - Tél. 04 37 40 81 60
Lundi 14h-17h / Mardi au vendredi 9h-12h et de 14h-18h30 / Samedi 9h-12h

MMA
6 rue Pierre Dugelay - Tél. 04 28 28 00 65
Lundi mardi 9h30-12h30 et 13h30-17h30
Mercredi 8h30-11h30 et 14h-17h /
Jeudi vendredi 8h30-12h30 et 13h30-17h30
SUSHI K & KOH TAO
8 quai Pasteur - Tél. 09 54 78 61 54
Lundi au dimanche 11h-14h et 18h-22h30

Nouvelles activités à Neuville

PRIMMO IMMOBILIER
2 rue Pierre Dugelay- Tél. 04 87 24 23 33
neuville@agence-primmo.com
Lundi au vendredi 9h à 18h / Samedi sur RDV
HILAL BARBER SHOP
Coiffeur (homme, femme, enfant) et barbier
9 avenue Burdeau - Tél. 04 22 91 35 96
Lundi au samedi 9h-19h

LES RÉ-CRÉATIONS D'HORTENSE
Atelier-Boutique de loisirs créatif
2 rue Louis Blanc - Tél. 06 24 04 23 28
Mardi au samedi 10h-12h30 / 15h-18h30
NETTO Supermarché - 4 rue Pollet
Lundi au samedi 8h30-19h30 / Dim. 9h-12h30
EXPRESS MARKET Épicerie de proximité
3 rue Victor Hugo
Lundi au jeudi 7h30- 22h / Vendredi au samedi 7h30-23h / Dimanche 8h-21h

AU BOUCHON Bouchon lyonnais
35 rue de la République - Tél. 04 78 91 56 33
Ouvert le midi du mardi au dimanche
Ouvert le soir du mercredi au samedi
DÉCLIC BEAUTÉ Soins, manucure, SPA...
33 rue de la République Mardi au sam.9h-19h
AUTO ÉCOLE DES BORDS DE SAÔNE
Permis B AAC et CS en boîte manuelle et boîte automatique - 13 rue Pierre Dugelay
Tél. 04 72 26 38 01
Mardi-jeudi-vend. 13h30-18h30 Sam. 9h-12h ■

Mieux vivre Neuville

GRUPE MAJORITAIRE

Il faut oser !

Les 35 000 maires de France ont dû tomber de leur chaise en prenant connaissance des propos de Bruno le Maire, « ministre démissionnaire » en charge de l'Economie et des Finances depuis 2017.

Parlant de l'aggravation du déficit public, le risque principal proviendrait selon le ministre de l'augmentation des dépenses des collectivités.

Faut-il lui rappeler que le budget des communes est obligatoirement équilibré en dépenses et en recettes, comme n'importe quel budget, contrairement au budget de l'État qui est le seul qui peut engager des dépenses sans prévoir les recettes correspondantes ?

Faut-il lui rappeler que lorsque la commune dépense 100 €, elle doit avoir prévu une recette correspondante du même montant ?

Le ministre pointe une augmentation rapide des dépenses des collectivités dès 2024.

Faut-il lui rappeler que les dépenses d'investissement correspondent aux projets municipaux qui voient leur réalisation dans les dernières années du mandat ?

Il n'est donc pas étonnant que nos dépenses d'investissement augmentent fortement en 2024 et 2025, alors qu'elles étaient pratiquement nulles les années précédentes.

Cette année 2024 par exemple, nous achevons les travaux de la crèche et du gymnase Marie-Paradis et devons payer aux entreprises le montant des travaux correspondants.

Nous serons ainsi heureux de vous montrer la bonne utilisation que nous faisons de l'argent public lors des portes ouvertes de la nouvelle crèche le samedi 12 octobre !

Les élus et élus de Mieux Vivre Neuville

Naturellement Neuville

GRUPE MINORITAIRE

La France traverse actuellement une période de déficit budgétaire important. Cette situation, bien que nationale, aura inévitablement des répercussions sur nos finances locales. Il est crucial de prendre conscience que si nous ne réagissons pas dès maintenant, nous risquons de faire face à une augmentation massive de la fiscalité locale, ce qui pèserait lourdement sur nos foyers et nos entreprises.

Notre municipalité doit anticiper et se préparer à cette réalité économique. Nous devons envisager des coupes budgétaires réfléchies et responsables pour préserver notre équilibre financier sans sacrifier les services essentiels à nos citoyens. Il est possible de réduire les dépenses sans compromettre la qualité de vie dans notre commune.

Nous proposons de :

1. Réévaluer les projets non prioritaires: Concentrons nos ressources sur les projets indispensables et reportons ceux qui peuvent attendre.
2. Optimiser les dépenses courantes: Identifions les domaines où des économies peuvent être réalisées sans impacter les services publics.
3. Encourager la participation citoyenne: Impliquons les habitants dans les décisions budgétaires pour garantir une gestion transparente et efficace.

Ensemble, nous pouvons surmonter ces défis financiers et assurer un avenir stable et prospère pour notre commune.

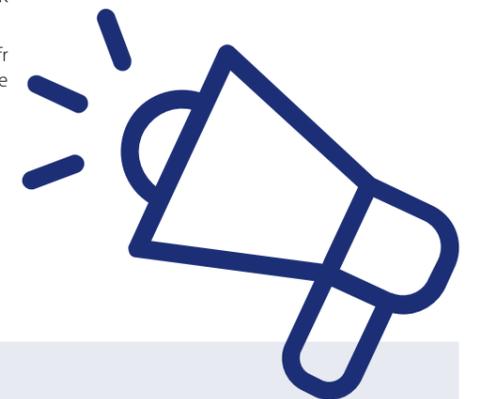
Les conseillers Naturellement Neuville,

Gisèle COIN, Guillemette DEBORDE, Patrick SAILLOT, Christophe BRUNETTON
naturellement-neuville@mairie-neuillesursaone.fr
et sur facebook : <https://bit.ly/NaturellementNeuville>

Neuville ensemble

GRUPE MINORITAIRE

Texte non fourni



Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs.



Ça s'est passé à Neuville-sur-Saône

Dans le cadre des
**Soirées
D'OMBREVAL
2024**

15
juin

Spectacle de clowns

C'est dans la cour de la Mairie que les deux personnages de la Cie Éphémère, Slowvick, « clown blanc », qui navigue lentement, et Pascale, « clown rouge », enjoué, au profil impatient ont amusé petits et grands.

L'un dévore le temps, l'autre le goûte tendrement !

Les deux clowns nous reçoivent dans leur « chez soi » imaginaire et nous invitent à nous questionner sur la notion du temps : s'agit-il de courir encore plus vite ?

Ou bien ralentir, prendre le temps de la contemplation et de la relation à l'autre ?



Ça s'est passé au Jardin Éphémère cet été

Animation JO

CROS Auvergne-Rhône-Alpes vous a proposé de nombreux jeux sur le thème des Jeux Olympiques ainsi qu'une exposition afin d'en apprendre plus sur l'histoire des JO.

24
juil.



4
sept.

Concert de chants

En ce mercredi matin de rentrée, la Ritournelle de Neuville vous a fait voyager avec son concert de choristes.



17
juil.



Ça s'est passé à la rentrée



> 10h30 Aïkido le Ruisseau



> 11h Chants avec Voix en Vie

7
sept

Forum des associations

Cette année, les visiteurs, ont pu assister aux démonstrations de quelques associations sur le parvis de l'Espace Jean Vilar.

Fête de la Musique

Toujours très attendu l'événement a fait suite cette année au passage de la Flamme olympique de Paris 2024.

21
juin



Concert Cher Nougaro

Dans le cadre des soirées d'Ombreval, c'est en musique que Géraldine Lefrène et son groupe ont proposé un concert hommage « Cher Nougaro ».

22
juin



Concours de pétanque

8 doublettes ont participé au concours organisé par la Mairie.

Les grands gagnants sont Flo et Max.
BRAVO à eux !

Ce fut une très bonne journée, ça se voit à la mine réjouie des participants n'est-ce pas ?

14
juillet



Inauguration SANOFI

Accueilli par Éric Bellot, le Président Emmanuel Macron a inauguré le nouveau bâtiment de Sanofi, baptisé « Modulus », aux côtés de Paul Hudson, Directeur général de Sanofi.

Un investissement de 490 M€ et 135 emplois nouveaux pour cette « usine du futur » qui marque la renaissance industrielle du site de Neuville, désormais tourné vers la biotechnologie.

10
sept.



Atelier macarons

Pour le plus grand plaisir de vos papilles, le salon de thé & pâtisserie Delicieux vous a invité à la confection et à la dégustation de macarons

cliquez



c'est



collecté



Offrez une seconde vie à vos

gros électroménagers

Prenez rendez-vous sur

grandlyon.com/groselectromenagers

Service gratuit de collecte à domicile

MÉTROPOLE

GRAND LYON

En partenariat avec

